



Le 6 septembre 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le Gouvernement accélère la numérisation des 250 démarches essentielles à la vie des Français**

Le Président de la République s'est engagé dès 2017 à rendre accessibles en ligne l'intégralité des services publics du quotidien à horizon 2022 pour permettre à tous d'accéder facilement aux informations et aux démarches administratives partout et tout le temps.

Le Premier ministre a réaffirmé cet engagement et la totale mobilisation du Gouvernement lors du 6ème comité interministériel de la transformation publique du 23 juillet.

Pour suivre la mise en œuvre de cet engagement en toute transparence, le ministère de la transformation et de la fonction publiques a mis en place un observatoire de la qualité des démarches en ligne, disponible sur [observatoire.numerique.gouv.fr](http://observatoire.numerique.gouv.fr).

La ministre de la transformation et de la fonction publiques présente aujourd'hui la nouvelle édition qui montre des avancées très concrètes pour le quotidien des Français.

Alors que fin 2017, seules 63 % des démarches administratives étaient disponibles en ligne, 85 % le sont aujourd'hui. Ce sont 212 démarches parmi les 250 les plus fréquemment réalisées par les Français qui ont été rendues disponibles en ligne (+ 30 démarches en 1 an entre 2020 et 2021). C'est par exemple le cas de l'établissement d'une procuration de vote, l'inscription en ligne au collège et au lycée, ou encore la demande d'aide juridictionnelle. Plus aucun ministère n'est en dessous du seuil de 50% de numérisation de ses démarches essentielles, la plupart étant très au-dessus de 80%.

Cette politique de numérisation est au coeur de la démarche ambitieuse d'amélioration des services publics menée depuis le début du quinquennat par le Gouvernement. Le taux de satisfaction des usagers à l'égard des services publics est ainsi passé de 72 % en 2017 à 76 % aujourd'hui. La crise sanitaire a par ailleurs renforcé leurs attentes pour des services publics en ligne de qualité, simples et faciles d'utilisation, ce qui constitue une priorité du Gouvernement. Les dispositifs du ministère, comme les Commandos UX, équipes d'experts déployés dans les administrations pour déployer plus rapidement ces objectifs, et les financements accordés au titre de France Relance ont eu un rôle déterminant.

Le Gouvernement est également mobilisé pour simplifier la connexion aux sites publics

grâce au déploiement accéléré de FranceConnect, qui permet d'utiliser un seul compte et un seul mot de passe pour se connecter à près de 1 000 services publics en ligne. Alors qu'en 2017, seuls 500 000 Français utilisaient ce dispositif, près 28 millions des Français s'en servent aujourd'hui. Chaque semaine, FranceConnect est ainsi utilisé par plus d'un million de Français pour obtenir leur attestation de vaccination sur le site de l'Assurance maladie. 30 millions d'utilisateurs sont attendus pour fin 2021.

D'ici 2022, deux objectifs clés pour parachever l'engagement du Président de la République : 0 démarche du quotidien en 100% papier, et, avec Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, l'accessibilité numérique pour les personnes en situation de handicap, avec un objectif de 39% de démarches accessibles en 2022 (contre 15 aujourd'hui).

**Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :**  
Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : [presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr)